

senté vers le 30 septembre 1970. Conformément à ce qui a été dit à la Chambre (voir la première question), le contrat pour l'étude a été adjugé à la Hedlin Menzies & Associates Ltd., de Winnipeg, Toronto et Vancouver, qui a confié, en vertu d'un sous-traité, certaines parties de l'étude à: George G. Sharp, Inc., de New York et Gibson Transportation Ltd., Vancouver et Gibson Shipbrokers Ltd., Montréal.

#### NOMBRE D'ÉTUDIANTS INDIENS

##### Question n° 1744—M. Orlikow:

1. Parmi les étudiants indiens qui ont fréquenté l'université chaque année depuis 1967, combien y en a-t-il, pour chaque année, de ceux qui ont commencé en première année, qui ont terminé leurs cours?

2. Pour chaque année, combien d'étudiants indiens y a-t-il eu qui, fréquentant l'université, n'ont pas terminé leurs études?

**M. Russell C. Honey** (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1 et 2.

Année	Engagement	Achèvement	Retraits
1967-1968	225	184	41
1968-1969	293	245	48
1969-1970	337	262	75

[Français]

##### Question n° 1788—M. Skoberg:

Le Conseil des arts du Canada compte-t-il des membres venant du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

**L'hon. Gérard Pelletier** (secrétaire d'État): Oui. M<sup>lle</sup> Kathleen Richardson, de Winnipeg, et M. Louis A. Desrochers, d'Edmonton. Un autre membre de la Saskatchewan, sera nommé bientôt.

[Traduction]

#### CHÔMAGE—LA PART DE RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS SYNDICAUX

##### Question n° 1802—M. Robinson:

Quelle part de la responsabilité de la montée du chômage et du déclin de la production industrielle au Canada les dirigeants syndicaux doivent-ils assumer?

**L'hon. Bryce Mackasey** (ministre du Travail): Il est impossible de déterminer la part de responsabilité que doit assumer une personne ou une organisation.

#### LE QUÉBEC—LES SERVICES DE LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

##### Question n° 1803—M. Orlikow:

11. Combien de préposés aux libérations conditionnelles (postes) y a-t-il eu au Québec de 1961-1962 à 1969-1970?

2. Combien en a-t-il coûté en moyenne pour maintenir chaque poste?

3. Quel a été le budget annuel total des deux bureaux de la Commission nationale des libérations conditionnelles au Québec (y compris la dotation en personnel) pour chaque année de 1961-1962 à 1969-1970?

[M. Loïselle.]

4. De combien de cas les préposés aux libérations conditionnelles se sont-ils occupés au Québec pour chaque année de 1961-1962 à 1969-1970?

5. De combien de cas la Société John Howard, ou tout autre organisme bénévole québécois, s'est-elle occupée pour chaque année de 1961-1962 à 1969-1970?

6. Quelle subvention au titre des libérations conditionnelles a-t-on accordée à la Société John Howard ou à tout autre organisme bénévole pour chaque année de 1961-1962 à 1969-1970?

**L'hon. G. J. McIlraith** (solliciteur général):

1. Postes de préposés aux libérations conditionnelles

Année financière	Agents des libérations conditionnelles		Personnel de soutien	Total
1961-1962	8	6	6	14
1962-1963	9	6	6	15
1963-1964	9	6	6	15
1964-1965	12	6	6	18
1965-1966	16	12	12	28
1966-1967	16	12	12	28
1967-1968	20	15	15	35
1968-1969	24	15	15	39
1969-1970	30	17	17	47

2. Coût annuel moyen (par poste)

Année financière	Agents des libérations conditionnelles		Personnel de soutien
1961-1962	\$6,940	\$3,250	\$3,250
1962-1963	6,940	3,250	3,250
1963-1964	7,180	3,370	3,370
1964-1965	7,360	3,370	3,370
1965-1966	8,132	3,501	3,501
1966-1967	8,682	3,972	3,972
1967-1968	9,362	4,357	4,357
1968-1969	10,082	4,655	4,655
1969-1970	10,804	4,906	4,906

3. Renseignements non disponibles sous la forme demandée, étant donné que jusqu'à la présente année financière les crédits budgétaires n'étaient pas calculés par secteur géographique ou centre d'activité.

4. Cas sous la surveillance directe du personnel préposé aux libérations conditionnelles—

Année financière	Nombre de cas
1961-1962	248
1962-1963	286
1963-1964	351
1964-1965	358
1965-1966	427
1966-1967	430
1967-1968	578
1968-1969	771
1969-1970	834

5. Cas sous la surveillance de la Société John Howard ou d'un autre organisme bénévole—

Année financière	Nombre de cas
1961-1962	725
1962-1963	597